

Profitez de tous les services que vous propose tanlib!

















Le service Flex PMR est conçu pour toute personne à mobilité réduite (PMR) ne pouvant pas emprunter les transports collectifs et possédant une carte d'invalidité avec un taux égal ou supérieur à 80% (carte délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Les prises en charge et les déposes se font d'adresse à adresse, sur le domaine public, à l'intérieur du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

## Pour bénéficier de ce service

- Préparez les documents suivants :
- ✓ Photocopie de votre carte d'invalidité M.D.P.H
- ✓ Type de handicap (moteur, visuel...) afin d'adapter le véhicule
- ✓ Téléphone portable
- ✓ Adresse email
- Certificat médical justifiant la présence d'un accompagnateur
  - **Transmettez ces documents soit :**
- → Par mail à service.client.tanlib@transdev.com
- → **Par courrier,** à l'agence tanlib, Place de la Brèche, 79000 Niort
- → À l'agence tanlib



Vous avez fait la demande de carte d'invalidité M.D.P.H et vous attendez de la recevoir? Vous pouvez utiliser ce service durant 6 mois maximum dès l'obtention de la notification de la M.D.P.H attestant le taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 %.

# Organiser votre déplacement

Le service flex PMR fonctionne du lundi au samedi de 7h à 20h

(sauf jours fériés)

### **Réservez** votre transport



Sur **tanlib.com** ou **l'appli tanlib** ou **l'appli MyMobi** 

Première connexion? Appelez le numéro 0800 00 78 79 pour demander votre identifiant.



Par téléphone au **0800 00 78 79**du lundi au vendredi, de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

### **2** Confirmation du trajet

Une fois le trajet réservé, vous recevrez une confirmation par SMS et/ou mail.

**Attendez** votre transport

Présentez-vous au lieu du rendez-vous, 5 minutes avant l'heure de départ

#### Vous travaillez en entreprise?

Le nouveau service flex Actifs est aussi ouvert aux personnes à mobilité réduite. Sous réserve d'une convention entre l'employeur, le salarié et tanlib, le service flex Actifs PMR vous prend en charge à votre domicile et vous dépose sur votre lieu de travail. Plus d'informations sur tanlib.com



#### **Attention!**

→ Les demandes de réservations sont prises en compte dans la limite des places disponibles, jusqu'à 30 jours avant votre déplacement (limité à 30 réservations par mois). Réservation jusqu'à la veille 17h → Un seul accompagnateur par ayant droit est autorisé et doit obligatoirement être déclaré à la réservation du transport.